

## 382151-2026 - Mise en concurrence

France – Services de collecte des ordures – Collecte et traitement de déchets sur les sites de la Collectivité européenne d'Alsace

OJ S 106/2026 04/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

### 1. Acheteur

---

#### 1.1. Acheteur

Nom officiel: Collectivité européenne d'Alsace

Adresse électronique: [contact.execution@alsace.eu](mailto:contact.execution@alsace.eu)

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

### 2. Procédure

---

#### 2.1. Procédure

Titre: Collecte et traitement de déchets sur les sites de la Collectivité européenne d'Alsace

Description: Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum pour objet la collecte et de traitement des déchets d'activités économiques (DAE) de la Collectivité européenne d'Alsace. Les prestations portent sur la gestion des déchets dangereux ou non, produits par les différents sites de la collectivité. Elles comprennent la collecte, le transport, le tri et la valorisation des déchets non ménagers, dans le respect de la réglementation environnementale. Les prestations sont divisées en 9 lots. Les entreprises devront proposer les prestations suivantes : - Lots 1 à 9, un service complet de fournitures de contenants adaptés, de collecte et de transport vers un ou plusieurs centres de traitement ou de valorisation agréés. - Lots 1 à 7, un droit d'accès à une ou plusieurs déchetteries professionnelles ou centres de traitement ou de valorisation pour les apports directs de déchets valorisables par les services départementaux

Identifiant de la procédure: b3566cdb-a5ed-4039-8e19-c1087f33a262

Identifiant interne: 26125

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum pour objet la collecte et de traitement des déchets d'activités économiques (DAE) de la Collectivité européenne d'Alsace. Les prestations portent sur la gestion des déchets dangereux ou non, produits par les différents sites de la collectivité. Elles comprennent la collecte, le transport, le tri et la valorisation des déchets non ménagers, dans le respect de la réglementation environnementale. L'accord cadre peut être reconduit 3 fois par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

##### 2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

##### 2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)

Pays: France

#### 2.1.4. Informations générales

##### Base juridique:

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5. Conditions du marché public

##### Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 3

##### Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 3

#### 2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

## 5. Lot

---

### 5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Déchets industriels non dangereux - Territoire Nord Alsace

Description: Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 400 000 € HT par an pour la collecte et de traitement des déchets industriels non dangereux sur le territoire nord Alsace par des entreprises dûment habilitées par autorisation préfectorale à effectuer ces opérations

Identifiant interne: Lot 1

#### 5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

#### 5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)

Pays: France

#### 5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

#### 5.1.6. Informations générales

##### Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

#### 5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

#### 5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

#### 5.1.12. Conditions du marché public

##### Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 09/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 6 Mois

**Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

**5.1.15. Techniques**

**Accord-cadre:**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif (TA) de Strasbourg

Description des délais d'introduction des procédures de recours: La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994). Vous avez la possibilité de déposer votre requête : • Soit en mains propres à l'accueil de la juridiction ; • Soit par voie postale à l'adresse indiquée plus haut ; • Soit par voie électronique par l'intermédiaire de l'application Télérecours citoyens (la procédure est détaillée sur le site internet dédié <https://www.telerecours.fr/particuliers-personnes-droit-prive/>) ». Différends liés à l'exécution du marché de chacun des lots (article R.2197-1 du Code de la commande publique) l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges Préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 NANCY CEDEX Tél : 03 83 34 25 65 Télécopie : 03 83 34 22 24 Courriel : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr) Adresse internet (U.R.L) : <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

**5.1. Lot: LOT-0002**

Titre: Déchets industriels non dangereux - Territoire Ouest Alsace

Description: Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 150 000 € HT par an pour la collecte et de traitement des déchets industriels non dangereux sur le territoire ouest Alsace par des entreprises dûment habilitées par autorisation préfectorale à effectuer ces opérations

Identifiant interne: Lot 2

#### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

#### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)

Pays: France

#### **5.1.3. Durée estimée**

Durée: 48 Mois

#### **5.1.6. Informations générales**

##### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

#### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Document de marché

#### **5.1.11. Documents de marché**

Adresse des documents de marché: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

#### **5.1.12. Conditions du marché public**

##### **Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 09/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 6 Mois

##### **Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Accord-cadre:**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

##### **Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif (TA) de Strasbourg  
Description des délais d'introduction des procédures de recours: La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994). Vous avez la possibilité de déposer votre requête : • Soit en mains propres à l'accueil de la juridiction ; • Soit par voie postale à l'adresse indiquée plus haut ; • Soit par voie électronique par l'intermédiaire de l'application Télérecours citoyens (la procédure est détaillée sur le site internet dédié <https://www.telerecours.fr/particuliers-personnes-droit-prive/>) ». Différends liés à l'exécution du marché de chacun des lots (article R.2197-1 du Code de la commande publique) l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges Préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 NANCY CEDEX Tél : 03 83 34 25 65 Télécopie : 03 83 34 22 24 Courriel : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
Adresse internet (U.R.L) : <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

#### 5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Déchets industriels non dangereux - Territoire Eurométropole de Strasbourg  
Description: Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 150 000 € HT par an pour la collecte et de traitement des déchets industriels non dangereux sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg par des entreprises dûment habilitées par autorisation préfectorale à effectuer ces opérations  
Identifiant interne: Lot 3

##### 5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services  
Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

##### 5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)  
Pays: France

##### 5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

##### 5.1.6. Informations générales

###### Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE  
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

#### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Document de marché

#### **5.1.11. Documents de marché**

Adresse des documents de marché: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

#### **5.1.12. Conditions du marché public**

##### **Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 09/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 6 Mois

##### **Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Accord-cadre:**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

##### **Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### **5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif (TA) de Strasbourg

Description des délais d'introduction des procédures de recours: La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril

2014, Département du Tarn et Garonne n°358994). Vous avez la possibilité de déposer votre requête : • Soit en mains propres à l'accueil de la juridiction ; • Soit par voie postale à l'adresse indiquée plus haut ; • Soit par voie électronique par l'intermédiaire de l'application Télécours citoyens (la procédure est détaillée sur le site internet dédié <https://www.telerecours.fr/particuliers-personnes-droit-prive/>) ». Différends liés à l'exécution du marché de chacun des lots (article R.2197-1 du Code de la commande publique) l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges Préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 NANCY CEDEX Tél : 03 83 34 25 65 Télécopie : 03 83 34 22 24 Courriel : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr) Adresse internet (U.R.L) : <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

#### **5.1. Lot: LOT-0004**

Titre: Déchets industriels non dangereux - Territoire Centre Alsace

Description: Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 150 000 € HT par an pour la collecte et de traitement des déchets industriels non dangereux sur le territoire Centre Alsace par des entreprises dûment habilitées par autorisation préfectorale à effectuer ces opérations

Identifiant interne: Lot 4

##### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

##### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)

Pays: France

##### **5.1.3. Durée estimée**

Durée: 48 Mois

##### **5.1.6. Informations générales**

###### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

##### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Document de marché

##### **5.1.11. Documents de marché**

Adresse des documents de marché: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

##### **5.1.12. Conditions du marché public**

###### **Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 09/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 6 Mois

**Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

**5.1.15. Techniques**

**Accord-cadre:**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif (TA) de Strasbourg  
Description des délais d'introduction des procédures de recours: La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994). Vous avez la possibilité de déposer votre requête : • Soit en mains propres à l'accueil de la juridiction ; • Soit par voie postale à l'adresse indiquée plus haut ; • Soit par voie électronique par l'intermédiaire de l'application Télérecours citoyens (la procédure est détaillée sur le site internet dédié <https://www.telerecours.fr/particuliers-personnes-droit-prive/>) ». Différends liés à l'exécution du marché de chacun des lots (article R.2197-1 du Code de la commande publique) l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges Préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 NANCY CEDEX Tél : 03 83 34 25 65 Télécopie : 03 83 34 22 24 Courriel : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
Adresse internet (U.R.L) : <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

**5.1. Lot: LOT-0005**

Titre: Déchets industriels non dangereux - Territoire Région de Colmar

Description: Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 250 000 € HT par an pour la collecte et de traitement des déchets industriels non dangereux sur le territoire de la région de Colmar par des entreprises dûment habilitées par autorisation préfectorale à effectuer ces opérations

Identifiant interne: Lot 5

- 5.1.1. Objet**  
Nature principale du marché: Services  
Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures
- 5.1.2. Lieu d'exécution**  
Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)  
Pays: France
- 5.1.3. Durée estimée**  
Durée: 48 Mois
- 5.1.6. Informations générales**  
**Participation réservée:**  
La participation n'est pas réservée.  
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE  
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui
- 5.1.9. Critères de sélection**  
Sources des critères de sélection: Document de marché
- 5.1.11. Documents de marché**  
Adresse des documents de marché: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>
- 5.1.12. Conditions du marché public**  
**Conditions de soumission:**  
Soumission par voie électronique: Requise  
Adresse de soumission: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>  
Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français  
Catalogue électronique: Non autorisée  
La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)  
Date limite de réception des offres: 09/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale  
Durée de validité des offres: 6 Mois  
**Conditions du marché:**  
Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non  
Facturation électronique: Requise  
La commande en ligne sera utilisée: oui  
Le paiement électronique sera utilisé: oui
- 5.1.15. Techniques**  
**Accord-cadre:**  
Accord-cadre, sans remise en concurrence  
Nombre maximal de candidats: 1  
**Informations sur le système d'acquisition dynamique:**  
Pas de système d'acquisition dynamique
- 5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**  
Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif (TA) de Strasbourg  
Description des délais d'introduction des procédures de recours: La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut

également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994). Vous avez la possibilité de déposer votre requête : • Soit en mains propres à l'accueil de la juridiction ; • Soit par voie postale à l'adresse indiquée plus haut ; • Soit par voie électronique par l'intermédiaire de l'application Télérecours citoyens (la procédure est détaillée sur le site internet dédié <https://www.telerecours.fr/particuliers-personnes-droit-prive/>) ». Différends liés à l'exécution du marché de chacun des lots (article R.2197-1 du Code de la commande publique) l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges Préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 NANCY CEDEX Tél : 03 83 34 25 65 Télécopie : 03 83 34 22 24 Courriel : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr) Adresse internet (U.R.L) : <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

#### **5.1. Lot: LOT-0006**

Titre: Déchets industriels non dangereux - Territoire Agglomération de Mulhouse  
Description: Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 125 000 € HT par an pour la collecte et de traitement des déchets industriels non dangereux sur le territoire de l'agglomération de Mulhouse par des entreprises dûment habilitées par autorisation préfectorale à effectuer ces opérations  
Identifiant interne: Lot 6

##### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services  
Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

##### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)  
Pays: France

##### **5.1.3. Durée estimée**

Durée: 48 Mois

##### **5.1.6. Informations générales**

###### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.  
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE  
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

##### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Document de marché

#### 5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

#### 5.1.12. Conditions du marché public

##### Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 09/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 6 Mois

##### Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

#### 5.1.15. Techniques

##### Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif (TA) de Strasbourg

Description des délais d'introduction des procédures de recours: La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994). Vous avez la possibilité de déposer votre requête : • Soit en mains propres à l'accueil de la juridiction ; • Soit par voie postale à l'adresse indiquée plus haut ; • Soit par voie électronique par l'intermédiaire de l'application Télécours citoyens (la procédure est détaillée sur le site internet dédié <https://www.telerecours.fr/particuliers-personnes-droit-prive/>) ». Différends liés à l'exécution du marché de chacun des

lots (article R.2197-1 du Code de la commande publique) l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges Préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 NANCY CEDEX Tél : 03 83 34 25 65 Télécopie : 03 83 34 22 24 Courriel : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
Adresse internet (U.R.L) : <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

#### **5.1. Lot: LOT-0007**

Titre: Déchets industriels non dangereux - Territoire Sud Alsace

Description: Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 125 000 € HT par an pour la collecte et de traitement des déchets industriels non dangereux sur le territoire Sud Alsace par des entreprises dûment habilitées par autorisation préfectorale à effectuer ces opérations

Identifiant interne: Lot 7

##### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

##### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)

Pays: France

##### **5.1.3. Durée estimée**

Durée: 48 Mois

##### **5.1.6. Informations générales**

###### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

##### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Document de marché

##### **5.1.11. Documents de marché**

Adresse des documents de marché: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

##### **5.1.12. Conditions du marché public**

###### **Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 09/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 6 Mois

###### **Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Accord-cadre:**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

##### **Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### **5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif (TA) de Strasbourg

Description des délais d'introduction des procédures de recours: La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994). Vous avez la possibilité de déposer votre requête : • Soit en mains propres à l'accueil de la juridiction ; • Soit par voie postale à l'adresse indiquée plus haut ; • Soit par voie électronique par l'intermédiaire de l'application Télérecours citoyens (la procédure est détaillée sur le site internet dédié <https://www.telerecours.fr/particuliers-personnes-droit-prive/>) ». Différends liés à l'exécution du marché de chacun des lots (article R.2197-1 du Code de la commande publique) l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges Préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 NANCY CEDEX Tél : 03 83 34 25 65 Télécopie : 03 83 34 22 24 Courriel : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr) Adresse internet (U.R.L) : <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

#### **5.1. Lot: LOT-0008**

Titre: Déchets industriels dangereux - Territoire d'Alsace

Description: Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 150 000 € HT par an pour la collecte et de traitement des déchets industriels dangereux sur le territoire de l'Alsace par des entreprises dûment habilitées par autorisation préfectorale à effectuer ces opérations.

Identifiant interne: Lot 8

##### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

##### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)

Pays: France

**5.1.3. Durée estimée**

Durée: 48 Mois

**5.1.6. Informations générales**

**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

**5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Document de marché

**5.1.11. Documents de marché**

Adresse des documents de marché: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

**5.1.12. Conditions du marché public**

**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 09/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 6 Mois

**Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

**5.1.15. Techniques**

**Accord-cadre:**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif (TA) de Strasbourg

Description des délais d'introduction des procédures de recours: La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou

un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994). Vous avez la possibilité de déposer votre requête : • Soit en mains propres à l'accueil de la juridiction ; • Soit par voie postale à l'adresse indiquée plus haut ; • Soit par voie électronique par l'intermédiaire de l'application Télérecours citoyens (la procédure est détaillée sur le site internet dédié <https://www.telerecours.fr/particuliers-personnes-droit-prive/>) ». Différends liés à l'exécution du marché de chacun des lots (article R.2197-1 du Code de la commande publique) l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges Préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 NANCY CEDEX Tél : 03 83 34 25 65 Télécopie : 03 83 34 22 24 Courriel : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr) Adresse internet (U.R.L) : <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

#### **5.1. Lot: LOT-0009**

Titre: Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) - Territoire d'Alsace  
Description: Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 125 000 € HT par an pour la collecte et de traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) sur le territoire de l'Alsace par des entreprises dûment habilitées par autorisation préfectorale à effectuer ces opérations.  
Identifiant interne: Lot 9

##### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services  
Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

##### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)  
Pays: France

##### **5.1.3. Durée estimée**

Durée: 48 Mois

##### **5.1.6. Informations générales**

###### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.  
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE  
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

##### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Document de marché

##### **5.1.11. Documents de marché**

Adresse des documents de marché: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

##### **5.1.12. Conditions du marché public**

###### **Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 09/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 6 Mois

**Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

**5.1.15. Techniques**

**Accord-cadre:**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif (TA) de Strasbourg  
Description des délais d'introduction des procédures de recours: La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994). Vous avez la possibilité de déposer votre requête : • Soit en mains propres à l'accueil de la juridiction ; • Soit par voie postale à l'adresse indiquée plus haut ; • Soit par voie électronique par l'intermédiaire de l'application Télérecours citoyens (la procédure est détaillée sur le site internet dédié <https://www.telerecours.fr/particuliers-personnes-droit-prive/>) ». Différends liés à l'exécution du marché de chacun des lots (article R.2197-1 du Code de la commande publique) l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges Préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 NANCY CEDEX Tél : 03 83 34 25 65 Télécopie : 03 83 34 22 24 Courriel : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
Adresse internet (U.R.L) : <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

## 8. Organisations

---

### 8.1. ORG-0001

Nom officiel: Collectivité européenne d'Alsace  
Numéro d'enregistrement: 20009433200018  
Adresse postale: PLACE DU QUARTIER BLANC  
Ville: Strasbourg Cedex 9  
Code postal: 67964  
Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)  
Pays: France  
Adresse électronique: [contact.execution@alsace.eu](mailto:contact.execution@alsace.eu)  
Téléphone: 0389306310  
Adresse internet: <https://alsacemarchespublics.eu/>  
Profil de l'acheteur: <https://alsacemarchespublics.eu>

#### **Rôles de cette organisation:**

Acheteur

### 8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif (TA) de Strasbourg  
Numéro d'enregistrement: 176700052000010  
Adresse postale: 31 avenue de la Paix  
Ville: Strasbourg Cedex  
Code postal: 67070  
Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)  
Pays: France  
Adresse électronique: [greffe.ta-strasbourg@juadm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juadm.fr)  
Téléphone: 0388212323  
Adresse internet: <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

#### **Rôles de cette organisation:**

Organisation chargée des procédures de recours

## Informations relatives à l'avis

---

Identifiant/version de l'avis: 7218040b-92d1-455e-8ada-b7f186cfac01 - 01  
Type de formulaire: Mise en concurrence  
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire  
Sous-type d'avis: 16  
Date d'envoi de l'avis: 03/06/2026 09:12:12 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français  
Numéro de publication de l'avis: 382151-2026  
Numéro de publication au JO S: 106/2026  
Date de publication: 04/06/2026